



Procès-verbal du Conseil d'Administration Réunion en visioconférence du Mardi 02 Mars 2021

Le Président **Loreto GUAGLIARDI** ouvre la séance à 18h30.

Présents : Mmes **BIDORET - DANTHEZ** - MM. **BARBARO - CHEVALIER - DUMAS - FEY - LEE - LESCA - LOUSTALOT - ROSELIER - VIELLE**

Assistent : MM. **COURROUYAN** (Directeur Administratif et Financier) - **OYHAMBERRY** (Conseiller auprès du Président pour la structuration et l'accompagnement des clubs Elite du District)

Excusés : Mmes **BRETHES - PORTRON** - MM. **ESCALE - GUAGLIARDI P. - JACQUEMAIN - LUMALE - MARTINEZ - STINAT**


Informations générales et dossiers en cours

↳ Procès-verbal du séminaire du Conseil d'Administration du 13 Février 2021

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le procès-verbal du séminaire qui s'est tenu le Samedi 13 Février 2021. Ce procès-verbal sera porté à la connaissance des clubs sur le site internet.

↳ Situation sanitaire et sportive

Le Président revient sur les propos qu'il a tenus devant les présidentes et présidents de club vendredi dernier à la pause méridienne. Il reste persuadé que les compétitions départementales ne pourront pas reprendre cette saison, la décision définitive étant pour l'instant programmée par les instances fédérales aux alentours du 15 mars 2021. Afin d'anticiper toute opportunité de rouvrir les clubs d'ici la fin de la saison pour retrouver les licenciés et proposer peut-être une forme de compétition dont les contours restent à préciser, le Président a décidé de la création d'un groupe de travail confié à Patrick GUAGLIARDI, 1^{er} vice-président en charge de la politique sportive qui sera assisté de Madame Nathalie DANTHEZ, vice-présidente, Gervais VIELLE, vice-président, André BARBARO et Max



LOUSTALOT, membres du Conseil d'Administration ainsi que de l'ensemble des membres du Pôle des Activités Sportives. Leurs premières propositions sont attendues pour le 15 mars 2021. Elles seront débattues en Bureau Exécutif convoqué le 16 ou 17 mars 2021 avant d'être présentées aux présidentes et présidents de club le vendredi 19 mars 2021.

Election du Conseil d'Administration du CDOS du 26 Février 2021


Le Conseil d'Administration prend connaissance de l'élection de Mme Marion BRETHERS et de M. Didier LUMALE en qualité de Vice-Présidents du nouveau Bureau Exécutif du Comité Départemental Olympique et Sportif des Landes. De vives félicitations leur sont adressées. Le Président se réjouit de la bonne représentation du football landais signe de confiance de l'ensemble du Mouvement Sportif.

Election FFF du 13 Mars 2021

Le Président donne un compte rendu de la visite de M. Noël LE GRAET, candidat à l'élection de la présidence de la FFF, en visite à la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine le 01 Mars 2021.

Après avoir rencontré les 3 candidats, le Président engage le débat avec les administrateurs sur la composition des listes de chacun des candidats et leurs programmes respectifs.

Le choix de la liste soutenue par le District des Landes de football sera communiqué aux membres du Conseil d'Administration par le Président.

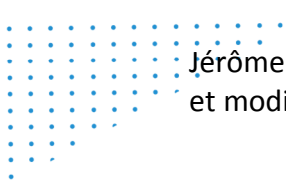


Pôle de gestion

Situation budgétaire au 01 Mars 2021

Jérôme COURROUYAN, Directeur Administratif et Financier, fait un point de la situation budgétaire au 01 Mars 2021. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et de l'arrêt des compétitions au 30 Octobre 2020, 2 budgets rectifiés ont été établis après plusieurs réunions de la Commission des Finances :

- Le premier avec une perspective d'arrêt total de la saison
- Le second avec une possible reprise d'activité sur le dernier trimestre de la saison.



Jérôme COURROUYAN fait ensuite une présentation détaillée des principaux postes impactés et modifiés dans les 2 hypothèses de budgets rectifiés de la saison 2020/2021.



↳ Mesures d'économies

Depuis le début de la crise sanitaire en Mars 2020, toutes les mesures possibles ont été prises afin de préserver au mieux les finances du Comité départemental. Jérôme COURROUYAN, Directeur Administratif et Financier, fait un point détaillé sur l'ensemble des mesures sollicitées, avec au premier rang l'activité partielle pour l'ensemble des salariés. Des remerciements sont adressés aux collectivités pour leur soutien dans cette période difficile.

De nouveaux remerciements sont adressés aux membres du Conseil d'Administration qui ont décidé de la poursuite du maintien du salaire net pour chacun des salariés.

Le Président, au nom du Conseil d'Administration, adresse ses meilleurs encouragements aux personnels administratifs et techniques en espérant une évolution favorable des contraintes sanitaires qui permettra leur retour au Centre départemental du football.

↳ Soutien financier aux clubs

Lors de la saison 2019/2020, une aide de 10€ par licencié avait été apportée aux clubs landais, avec une participation d'1.5€ à charge du District des Landes de football, soit un engagement de 16 392 €. Pour la saison 2020/2021, le Conseil d'Administration a déjà acté une remise de 30% sur les engagements sportifs pour un montant global de 13 769 €.

En cas d'arrêt définitif de la saison, une réflexion est menée afin de compléter le dispositif d'aide et de soutien en faveur des clubs. La Commission des Finances est chargée d'émettre des propositions en ce sens.

CAP LANDES – Gestion du patrimoine

↳ Présentation du Centre d'hébergement Cap Landes

Le Président fait une présentation détaillée du Centre d'hébergement Cap Landes, notamment en direction des nouveaux administrateurs élus le 12 septembre dernier. Il fait un retour sur la genèse et les motivations de ce projet concrétisé en Février 2009.

Initialement destiné à accueillir les nombreuses formations (éducateurs, joueurs, arbitres, dirigeants) proposées par le District des Landes de football, le centre CAP LANDES a dû très rapidement se réorienter vers de nouvelles clientèles extra sportives en raison notamment des orientations fédérales et régionales en matière de formation. Aujourd'hui, l'accueil sportif représente moins de 10% de l'ensemble des activités de CAP LANDES.



Devenir du Centre départemental du football

Au 01 Juillet 2022, à la fin du crédit-bail immobilier signé avec la Communauté de Communes du Pays Tarusate, le District des Landes deviendra pleinement propriétaire du terrain et de l'ensemble des locaux constitués par le Centre Administratif et CAP LANDES sur la commune de Tartas.

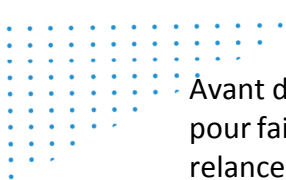
Le Président précise d'une part qu'à cette date-là, l'effectif salarié du District des Landes de football sera diminué quasiment de moitié en raison d'un départ en retraite et de deux fin de contrat. D'autre part, il indique que les commissions départementales ont maintenant pris l'habitude de coordonner leurs réunions hebdomadaires sur le Centre Administratif ce qui nécessite moins de locaux d'autant plus que l'outil informatique permet bien souvent de travailler à distance. Enfin, le Président reconnaît qu'il est de plus en plus difficile de fidéliser de la clientèle extérieure sur CAP LANDES, site d'hébergement à vocation collective, qui ne convient plus forcément aux nouveaux besoins des résidents (absence de chambre individualisée et d'un espace de restauration permanent).

Afin d'anticiper toute évolution dans la gestion du patrimoine du District des Landes de football à la date du 01 Juillet 2022, le Président propose la création d'un groupe de travail qu'il présidera et qui sera composé de Didier LUMALE, Président délégué, Patrick GUAGLIARDI, 1^{er} vice-président et Laurent LESCA, vice-président en charge du patrimoine. Le Directeur Administratif et Financier sera régulièrement sollicité pour apporter ses compétences dans le domaine budgétaire. Le cabinet In Extenso Aquitaine a accepté d'accompagner le District des Landes de football par le biais de son département de Conseil en Gestion.


Les premières conclusions du groupe de travail, validé par le Conseil d'Administration, sont attendues d'ici la fin de l'année 2021.

Adoption des tarifs 2021

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil d'Administration adopte les tarifs du Centre d'hébergement Cap Landes pour l'année 2021, inchangés par rapport à l'année passée.



Avant de conclure, le Président précise qu'il souhaite rapidement réunir le Pôle de l'Arbitrage pour faire un point sur la situation de l'arbitrage landais et les moyens à mettre en œuvre pour relancer la formation et la fidélisation qui permettraient de viser l'objectif affiché de 150 arbitres d'ici la fin du mandat.



Il convoquera également l'équipe technique professionnelle autour de Mickael LEE, élu référent, pour déterminer la politique départementale au soutien du Plan de Performance Fédéral.

Enfin, le Président indique au Conseil d'Administration qu'il souhaite prochainement accueillir les représentants des amicales représentatives des arbitres et des éducateurs. Les éventuelles demandes de subvention formulées par ces associations devront être nécessairement accompagnées d'un projet d'action et faire l'objet d'un compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30.

Vu le Président, **Loreto GUAGLIARDI**

Secrétariat - Rédaction : **Jérôme COURROUYAN**, Directeur Administratif et Financier - 04.03.2021

